

The image shows a modern architectural structure, likely a spa, with a facade made of large, rectangular stone tiles. The building is situated at the base of a massive, light-colored limestone cliff. The sky is blue with some clouds. The text 'provence alpes agglo' is overlaid in the top right corner.

provence  
alpes agglo

**POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE  
DU SPA THERMAL DE HAUTE-PROVENCE**

12 juillet 2019

**DOSSIER DE PRESSE**

# DÉROULÉ

- **11h30 – Accueil**

Accueil par Patricia GRANET-BRUNELLO, Maire de Digne-les-Bains et Présidente de Provence Alpes Agglomération

- **11h35 – Mot de bienvenue** par Pierre Suzor, Président du Conseil d'administration des Thermes de Digne-les-Bains

- **Présentation des travaux par le cabinet d'architecte DHA**

Jérôme VOUTIER, architecte associé au groupe DHA, en charge de suivi de la réalisation du projet

- **11h45 - Pose de la « 1ère pierre »** sur le parking des Thermes, à la limite ouest de la future extension du bâtiment

M. Olivier JACOB, Jean-Yves ROUX, Patricia GRANET-BRUNELLO, René MASSETTE, et Eliane BARREILLE, Pierre SUZOR, Président du Conseil d'administration des Thermes, procèdent au montage d'un muret avec quelques parpaings.

- **11h50 – Allocutions** Mme Patricia GRANET-BRUNELLO, Maire de Digne et Présidente de Provence Alpes Agglomération,

- M. René MASSETTE, Président du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence,
- Eliane BARREILLE, Vice-présidente du Conseil régional représentant Monsieur le Président du Conseil régional
- Olivier JACOB, Préfet des Alpes de Haute-Provence

- **12h20 – Cocktail**

# SOMMAIRE

**p.4** PRÉSENTATION DU PROJET

**p.5** LES ENJEUX

**p.6** LE PROJET ARCHITECTURAL

**p.8** BUDGET ET FINANCEMENT

**p.9** LE CALENDRIER DES TRAVAUX

**p.10** PLANS

Pour rester compétitif sur les secteurs très concurrentiels du thermalisme et du bien-être, la Communauté de communes Asse Bléone Durance puis Provence Alpes Agglomération ont souhaité mener la création du SPA THERMAL DE HAUTE PROVENCE au sein des Thermes de Digne-les-Bains.

Ce chantier consiste à réaliser une extension des Thermes vers l'Ouest - côté parking et redéfinir les espaces actuels de la remise en forme pour les associer à cet agrandissement.

En effet, il est aujourd'hui nécessaire de proposer un nouveau modèle de développement intégrant l'évolution socio-culturelle (la demande de bien-être), et l'émergence d'une attitude proactive en faveur de la prévention (rester en bonne santé à tous les âges de la vie). Cela passe par un repositionnement du tourisme de santé à Digne les Bains en développant un concept de pleine santé associant les fonctions préventives/curatives du thermalisme et récréatives du bien-être en lien avec le territoire touristique du territoire de Provence Alpes Agglomération.

#### CE PROJET :

- assure la diversification de l'activité thermique,
- matérialise la destination touristique de pleine santé que nous souhaitons devenir
- créé un cercle vertueux d'investissement privé sur le territoire.



### Le SPA THERMAL : un marqueur fort de la nouvelle stratégie touristique

« Ce projet représente un marqueur fort de notre volonté de faire du tourisme le fer de lance du développement économique de l'agglomération. C'est un élément d'attractivité. Il n'y a aucun équivalent à moins de 2 h de route. Nous espérons que son activité notamment hors saison sera dynamique, preuve que nos concitoyens l'auront adopté et apprécié. » Patricia GRANET

S'il permettra de développer le cœur de métier de l'établissement thermal en offrant plus d'espace aux curistes, le Spa va permettre d'élargir l'offre de soin prodiguée à Digne-les-Bains et par voie de conséquence la clientèle potentielle. Il offrira un complément parfait aux activités de pleines natures réalisables autour de Digne-les-Bains aussi bien pour les sportifs les plus aguerris que pour les novices. Il apporte un réel complément à l'activité touristique déjà très riche de notre territoire.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie du territoire qui vise à favoriser un développement économique qui s'appuie sur la valorisation du patrimoine et des ressources locales.

### Santé & Bien-être : LA PLEINE SANTE

Par ailleurs, Provence Alpes Agglomération est en train de positionner le territoire sur la thématique de la pleine santé et faire de Digne-les-Bains et son agglomération une destination de référence sur la prévention santé et le bien-être, en étant en phase avec la stratégie régionale sur la silver économie. Le Spa va permettre de développer une multitude d'activités

sur la thématique de la prévention santé. Programme d'éducation thérapeutique, lutte contre les maladies chroniques, espace de bien-être et de remise en forme...

Bref un équipement pleinement utile à notre stratégie et pleinement en lien avec notre futur lieu d'innovation, le living lab.

### Un EFFET LEVIER sur l'emploi et économie locale

La réalisation de cette opération aura un effet levier sur tout un pan de l'économie locale. En effet, il va contribuer de manière certaine à la redynamisation des entreprises locales notamment dans le secteur hôtelier, celui de la restauration et des services. D'autre part, il va permettre un étalement de la saison touristique puisque le spa sera ouvert tous les jours toute l'année contrairement au fonctionnement actuel des Thermes. Cela répond donc à un enjeu important lié à la saisonnalité avec la création d'emplois directs. Enfin, la construction du SPA et la gestion efficace réalisée par la régie publique autonome ces dernières années nous permette aujourd'hui de lancer une phase de partenariat avec des investisseurs privés spécialistes de l'activité thermale.

Une mise en délégation de service public de l'établissement pourrait nous permettre de maintenir un niveau d'investissement important sur l'établissement et d'envisager la construction d'hébergement touristique indispensable pour atteindre nos ambitions en termes de développement touristique.





Le projet architectural est celui du cabinet DHA Architectes mandataire, représenté par Jérôme VOUTIER, Architecte chargé du suivi de la réalisation du projet.

Les fondamentaux conceptuels de ce projet :

En termes d'architecture :

- Une architecture singulière qui se veut remarquable car unique et donc permettant de se reconnaître au premier « coup d'œil ».
- Une architecture en rupture avec la linéarité des bâtiments existants mais en adéquation avec le paysage. La volonté conceptuelle est une métaphore de l'environnement sculptural des barres rocheuses qui enserrant le site avec ses rochers saillants, des biais, horizontalités et verticalités.
- Notre bâtiment se veut aussi être un signal du Vallon des Eaux Chaudes offrant ainsi aux utilisateurs une vue d'exception car sur un point dominant, ce qui a également comme corolaire qu'il est le premier bâtiment vu lorsque l'on arrive de Digne-les-Bains, un élément phare et révélateur de l'activité thermique, un écrin d'exception pour le nouvel Espace Bien-Être.

- En résumé, un projet très efficient, au service de tous ceux qui le font vivre, avec une image architecturale marquante, moderne mais aussi fortement associée à l'environnement de Digne-les-Bains, avec son style dont la seule raison d'être est l'enracinement aux valeurs et à la géographie très particulière et authentique du Vallon des Eaux Chaudes.

En termes des fonctionnalités, ce nouvel équipement comprendra :

- L'espace urbain et le paysage  
A niveau avec le sol actuel, la création du parvis, face à l'entrée du Nouveau Centre, donne un espace réservé aux piétons, agréable, bien orienté et bien visible.  
Les aménagements paysagers existants sont préservés et se prolongent en partie sur le parvis, devant les locaux nécessitant l'intimité (relaxation).
- Au RDC, l'espace d'accueil et les espaces de remise en forme comprenant une salle de fitness d'environ 150 m<sup>2</sup> et deux salles de 60 m<sup>2</sup>.
- Au niveau 1, un espace d'accueil spécifique SPA THERMAL comprenant un espace boutique de 18 m<sup>2</sup>, une salle de repos COCOON de 25m<sup>2</sup> et des vestiaires avec une liaison vers les espaces thermaux existant et





l'espace aqua ludique du niveau 2. Ce niveau comprend aussi les espaces techniques nécessaires à la gestion technique du bâtiment.

- Au niveau 2, l'espace aqua ludique comprenant un bassin intérieur de 120m<sup>2</sup> relié à un bassin extérieur de 85m<sup>2</sup>. Ces bassins seront équipés d'animations (nage à contre-courant, jacuzzi, jets, banquette à bulle, col de cygne, ..). Il se situe au sommet du bâtiment : cette implantation a été choisie en premier lieu pour valoriser cet espace majeur et préserver l'intimité de sa clientèle. Il procure une indépendance vis-à-vis des Thermes, une protection visuelle et sonore vis-à-vis du passage véhicules et piétons au niveau de la route et du parvis ; avec une vue superbe, bien dégagée sur le Vallon des Eaux Chaudes et sur la canopée des arbres environnants. A ce niveau on trouvera aussi un Espace Bien-Etre qui correspondre aux attentes de tous (personnels, clients, etc...), pour le confort des touristes par une fonctionnalité efficace qui va de pair avec le bien-être des personnels et des curistes, faciliter, réduire les déplacements pour mieux profiter des instants de repos ou de détente. Il comprendra hammam, sauna, frigidarium, tepidarium et caldarium. Une plage intérieure d'environ 85 m<sup>2</sup> et une plage extérieure en terrasse d'environ 125 m<sup>2</sup> compléteront ces équipements.

En termes de performance environnementale, il est conçu pour :

Par un choix adapté des produits et équipements mis en place pour garantir leur durabilité compte tenu des ambiances spécifiques rencontrées dans les établissements thermaux.

- Par une enveloppe répondant à la RT2012 avec mise en place d'une isolation thermique extérieure et des menuiseries performantes.
- Par le choix de tirer parti des apports disponibles sur le site pour la conception des équipements techniques permettant de réduire tant que possible les charges de fonctionnement du bâtiment. Dans le cadre de cette démarche de performance énergétique, les équipements techniques intègrent les apports de chaleur par les eaux thermales chaudes neuves ou usées et la récupération des calories de l'air extrait.
- Outre son utilisation pour l'activité purement thermale, l'eau pompée dans le forage servira également à chauffer le bâtiment grâce à système de chauffage « eau ». L'eau arrive à une température de 50 degré Celsius ce qui suffit à chauffer l'eau utilisée pour le chauffage de l'ensemble du bâtiment.
- Un Gestion Technique du Bâtiment sera mise en place pour suivre le fonctionnement des appareils, consommations du bâtiment pour permettre leurs optimisations et alerter lors d'éventuels dysfonctionnements

### LES CHIFFRES CLES

- **475 m<sup>2</sup> d'emprise créée au sol**
- **1.345 m<sup>2</sup> de planchers créés au total**
- **50° : la température de l'eau thermale**

**LE COÛT :**

Le chantier d'agrandissement des Thermes de Digne-les-Bains s'élève à **6 305 987 euros**.

	€ HT	€ TTC
TRAVAUX FALAISE	183 948.00	220 738.00
TRAVAUX EXTENSION	5 071 041.00	6 085 249.00
<b>TOTAL</b>	<b>5 254 989.00</b>	<b>6 305 987.00</b>

**LES SUBVENTIONS :**

Ce projet bénéficie du soutien de l'Etat à hauteur de 1,26 millions d'euros au titre du FNADT, FSIL et DETR, du Conseil régional à hauteur de 785 000 euros au titre du CRET et du contrat de solidarité et du Conseil départemental pour 410 000 euros.

Financier	Montant
REGION PACA / CRET	485 000 €
CONSEIL DÉPARTEMENTAL 04	410 000 €
RÉGION PACA / Contrat de Solidarité avec le CG 04	300 000 €
ETAT / FSIL	457 560 €
ETAT / FNADT	700 000 €
ETAT / DETR 2016	100 000 €



- 2013** : concours de maitrise d'œuvre
- 2014/15** : établissement du projet (APS, APD, PC)
- 2016** : consultation des entreprises infructueuse
- 2017** : nouvelles études – évolution du projet
- 2018** : lancement de la dernière phase
- 2018/2019** : consultation des entreprises

### PLANNING PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :

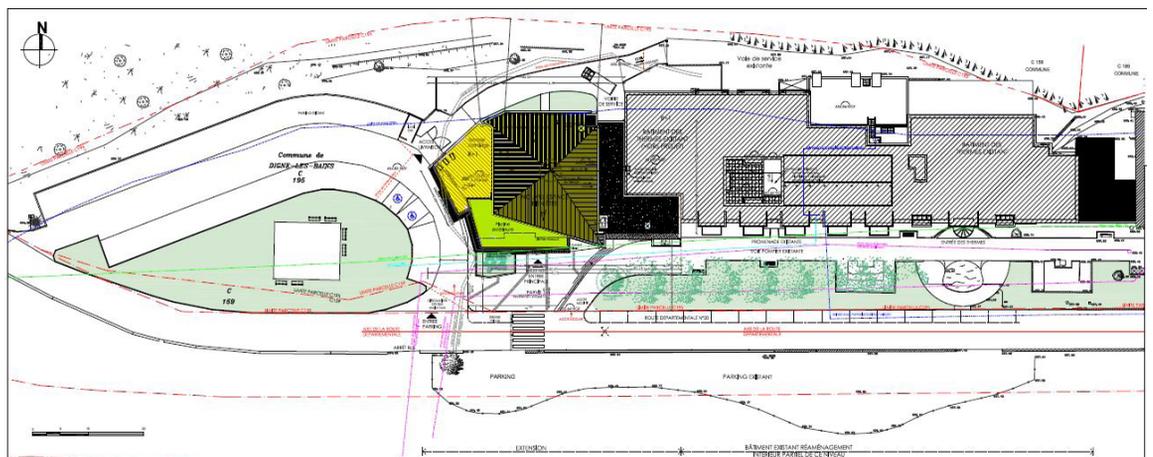
**1er Avril 2019** : début de la période de préparation

**1er Juillet 2019** : début de la période de chantier (18 mois)

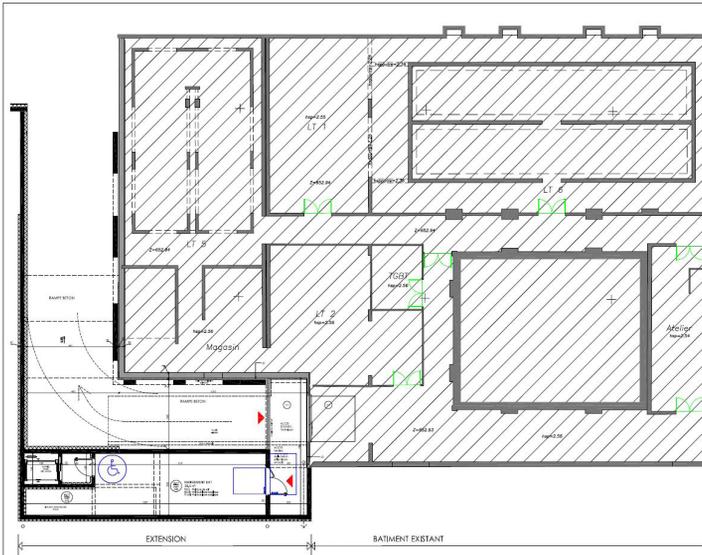
**1er décembre 2019 / 1er mars 2020** : fermeture annuelle des Thermes > travaux intérieurs

**Décembre 2020** : Livraison du projet

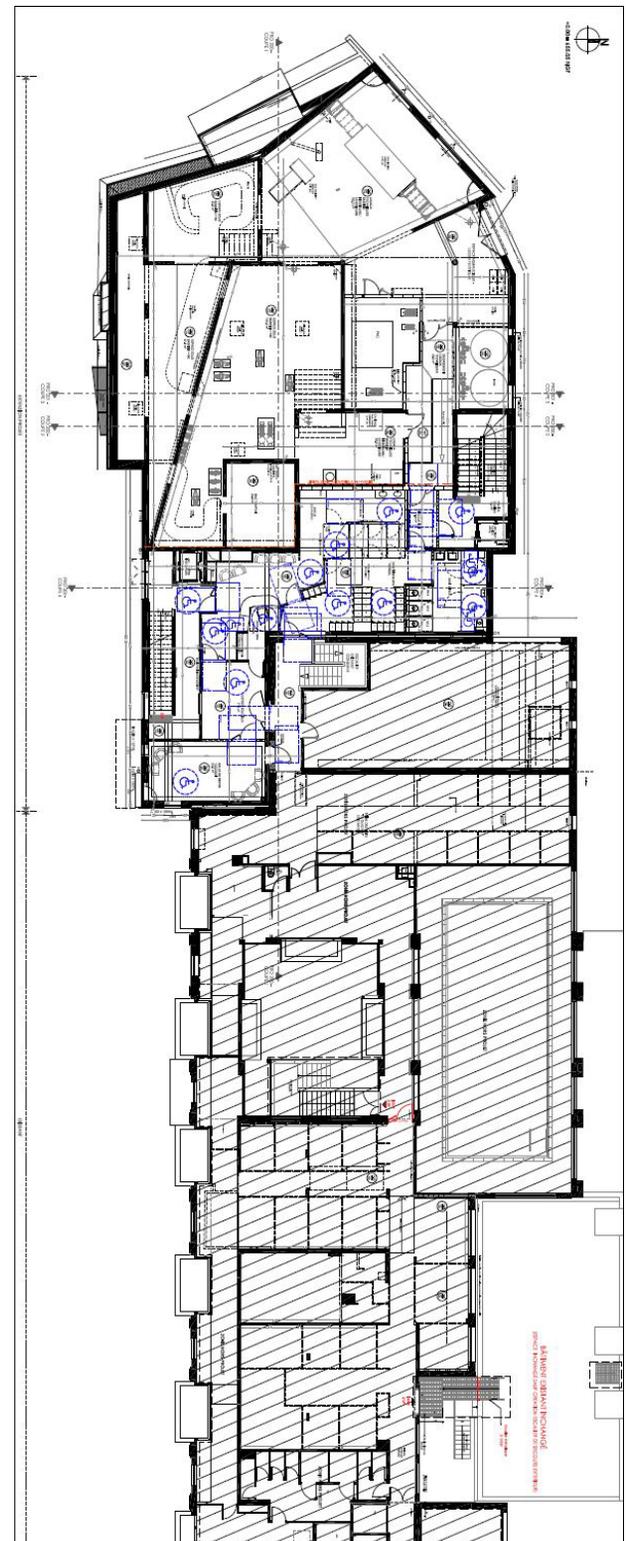
Contact :  
David Marchello  
Provence Alpes Agglomération  
06 08 40 89 49



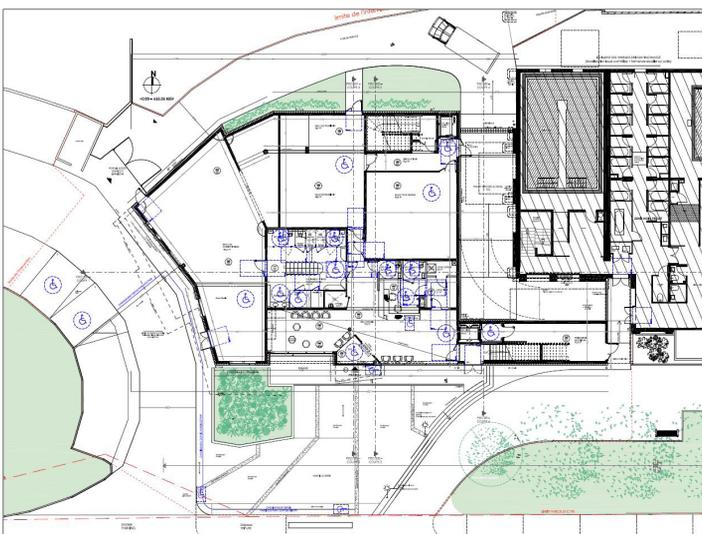
Sous-sol



Premier étage



Rez-de-chaussée



Deuxième étage

